BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2201

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

887 572 212 RCS Poitiers.
GRAND POITIERS CHAUFFAGE URBAIN - POITIERS SAINT BENOIT BUXEROLLES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 37000 EUR.
Adresse : 3, rue de la Garenne, 86000 Poitiers.
Précédent propriétaire : 456 500 537 RCS Lille-Métropole. **DALKIA.** 887 572 212 RCS Poitiers. **GRAND POITIERS CHAUFFAGE URBAIN - POITIERS SAINT BENOIT BUXEROLLES.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DAPPORT PARTIEL DACTIF SOUMIS AU REGIME DES SCISSIONS. SOCIETE BENEFICIAIRE : GRAND POITIERS CHAUFFAGE URBAIN POITIERS SAINT BENOIT BUXEROLLES, SAS à associé unique au capital de 37.000 €, ayant son siège 3 rue de la Garenne 86000 POITIERS, immatriculée sous le n ° 887.572.212 RCS POITIERS SOCIETE APPORTEUSE : DALKIA, société anonyme au capital de 220.047.504 €, ayant son siège social Panorama 204 rue Sadi Carnot 59350 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, immatriculée sous le N°456.500.537 RCS LILLE-METROPOLE. ACTIF : 33.330.294 € - PASSIF : 33.267.294 € - ACTIF NET APPORTE : 63.000 € En contrepartie de lapport fait par DALKIA au profit de GRAND POITIERS CHAUFFAGE URBAIN POITIERS SAINT BENOIT BUXEROLLES, la société bénéficiaire attribuera à la société apporteuse 6.300 nouvelles actions ordinaires de 10 € de valeur nominale, à créer par la société bénéficiaire à titre daugmentation de capital pour un montant de 63.000 €. Son capital sera ainsi porté à 100.000 €. La différence entre la valeur nette comptable du contrat apporté (égale à 63.000 €) et la valeur nominale totale des actions qui seront émises en contre partie de lapport (soit 63.000 €), est égale à ZERO EURO : il nexiste pas, par conséquence, de Prime dapport à inscrire au bilan de la société bénéficiaire. PROJET DAPPORT PARTIEL DACTIF en date du 25 JUILLET 2024, déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de LILLE-METROPOLE en date du 25 juillet 2024 au titre de DALKIA, et déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de POITIERS en date du 25 juillet 2024, au titre de GRAND POITIERS CHAUFFAGE URBAIN POITIERS SAINT BENOIT BUXEROLLES..